



HAL
open science

Identité du groupe – identité de l’individu. De quelques noms collectifs humains

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Identité du groupe – identité de l’individu. De quelques noms collectifs humains. Sylvester N. Osu, Gilles Col, Nathalie Garric, Fabienne Toupin. Construction d’identité et processus d’identification, Peter Lang, pp.309-332, 2009, 978-3034303569. halshs-00510862

HAL Id: halshs-00510862

<https://shs.hal.science/halshs-00510862>

Submitted on 24 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michelle Lecolle

Identité du groupe – identité de l’individu. De quelques noms collectifs humains

Je m’intéresserai ici à la construction linguistique de l’identité, du point de vue du groupe et de l’individu et du rapport groupe/individu, dans son expression lexicale : ma contribution porte sur le sens de certains noms collectifs humains (Ncoll) que je suppose « identitaires ». En m’attachant au rapport groupe/individu, je me propose donc d’aborder, d’un point de vue lexical et sémantique, un aspect de la question de l’identité qui me paraît être laissé de côté par les définitions philosophiques¹ ou psychologiques de la question (qui s’intéressent à la question de l’individu), mais qui est largement pertinent dans les sciences sociales et politiques², et auquel il est aussi fait nettement référence actuellement dans les discours publics, en France et en Europe³. De fait, dans le monde politique et social, de même que dans les sciences sociales, l’identité n’est pas uniquement une question individuelle, mais aussi et peut-être surtout une question collective. Dans ce cadre, on peut remarquer que les Ncoll humains, et plus particulièrement ceux spécialisés pour la nomination de regroupements sociaux, sont fort nombreux – des exemples sont donnés par la suite. Certains d’entre eux ne se contentent pas de désigner un regroupement, ils posent en outre ce

¹ Voir Ricoeur (1990) et les références qu’il cite, notamment Hume, Leibniz, Locke.

² Voir les travaux d’historiens cités dans *Politis* et sur le site de la *Ligue des Droits de l’Homme* de Toulon, et notamment ceux de Gérard Noiriel (cf. paragraphe « ressources » en fin d’article). Voir aussi Noiriel (2007), Patez (1997) et Sayad (2006).

³ On ne peut ignorer que la question de l’identité fait débat dans la société française, depuis la proposition, en mars 2007, du candidat à la présidence N. Sarkozy de créer un « ministère de l’Identité nationale et de l’Immigration ». Cette question, si problématique soit-elle, n’est en réalité ni neuve ni limitée à la France et à l’Europe, comme le montrent les travaux de Noiriel, ainsi que les articles du *Journal des anthropologues* cités ici. N’étant pas spécialiste des disciplines correspondantes, je me limiterai à citer ces références comme éclairage extra-disciplinaire, en demeurant sur le terrain d’une étude lexicale et sémantique.

regroupement comme fondé sur des critères identitaires ; et par là, ils servent de repères lexicaux pour une catégorisation des individus dans la société.

Articuler la question de l'identité avec la description de Ncoll humains suppose de se limiter à certains d'entre eux ; cela suppose aussi une limitation de l'étude de ces noms à une certaine monosémie. Dans ces limites, j'aborderai ici un sous-groupe de Ncoll constitué des mots *ethnie, race, classe (sociale), caste, tribu, communauté, population*, qui désignent des regroupements de population selon des critères identitaires, de manière plus ou moins centrale et directe, comme on le verra.

On parle en effet couramment de « critères » identitaires raciaux (de race), ethniques (d'ethnie), communautaires, de « critères » de classe chez nous, de caste ailleurs... De « statistiques », de « ségrégations » ou de « quotas » raciaux, tribaux, ethniques...⁴ « D'appartenance » de classe ou communautaire, comme il est formulé dans les exemples suivants, portant sur des réalités françaises ou étrangères :

(1) Agression raciste. Soupçonné d'être l'un des instigateurs de l'agression, un gendarme adjoint volontaire de 22 ans est poursuivi pour violences en réunion avec arme et dégradations avec la circonstance aggravante de l'appartenance "vraie ou supposée des victimes à une **ethnie, race ou religion**", a annoncé le procureur de la République de Lille Philippe Lemaire. (AFP, 4/07/07)

(2) « C'est sous la domination britannique que le terme de **caste** en est venu à pouvoir à lui seul exprimer, organiser et surtout « systématiser » les différentes formes d'identité, de communauté et d'organisation sociales de l'Inde » (Citation dans *Le Monde Diplomatique*, août 2007, p. 8)

(3) « Les OBC (other backward classes) ont été, elles aussi, exclues de la structure du pouvoir social à des degrés divers. Mais cette ségrégation est sans commune mesure avec celle dont les **castes** et **tribus** répertoriées furent victimes. » (*Le Monde Diplomatique*, août 2007, p. 8).

Ces Ncoll sont certes différents, mais ils renvoient tous à des regroupements de population, et appartiennent plus ou moins largement

⁴ Apparemment, les adjectifs relationnels de *race* et *ethnie* sont davantage utilisés dans les discours français contemporains que leurs noms base. Par ailleurs, la question du caractère légitime, pertinent ou licite des notions associées aux mots présentés (*quotas ethniques* par exemple) est en dehors de mon propos.

à un vocabulaire de catégorisation sociale, utilisé d'ailleurs parfois comme *termes* des sciences sociales aussi bien que comme vocabulaire des discours publics. Ils présentent en outre des parentés (*ethnie* et *race*), sont parfois utilisés de manière interchangeable (*population* et *communauté*; *tribu* et *communauté*), et empiètent sur leurs champs respectifs d'application. Bref, ils peuvent être mis en relation.

On verra d'ailleurs qu'on peut préciser la description, puisque certains Ncoll sont directement identitaires (*ethnie*, *race*, *classe* (*sociale*), *caste*), et même, pour les deux premiers, davantage ressentis comme des critères d'identité (« culturelle », « naturelle ») que comme des Ncoll. Je parlerai pour ceux-ci de « Ncoll intrinsèquement identitaires », en ce sens qu'ils servent d'outils de construction ou de représentation de l'identité sous un certain angle considéré comme socialement pertinent⁵. D'autres sont plus indirectement identitaires (*tribu*, *communauté*), je parlerai pour ceux-là de « Ncoll extrinsèquement identitaires »; d'autres enfin sont peu identitaires par eux-mêmes (*population*), mais peuvent être des instruments d'expression de l'identité, en combinaison syntagmatique avec d'autres éléments linguistiques (expansions adjectivales ou constituées de syntagmes prépositionnels, notamment).

(4) Comment les **populations issues de l'immigration** articulent-elles, dans leurs pratiques de consommation médiatique, leurs différentes appartenances culturelles ? [...] Rompant avec une tradition de recherche privilégiant la représentation des **populations d'origine immigrée** dans les médias nationaux, cet ouvrage collectif, organisé autour de ces interrogations, analyse les principaux enjeux transnationaux que suscitent les flux concomitants de médias et de migrations. [...] » (Résumé pour l'annonce de la parution du livre : « Médias, migrations et cultures transnationales », sous la direction de Tristan Mattelart)

Le propos général de cet article est articulé autour des questions suivantes : comment se construit lexicalement, sémantiquement et discursivement l'identité dans le cadre du rapport groupe/individu ? Du

⁵ ou critiqué à ce titre. C'est là, justement, la matière de mes exemples (cf. § 1.2), mais non l'objet de ma contribution (cf. note 4).

groupe à l'individu ou de l'individu au groupe⁶ ? De quelle identité s'agit-il dans les cas étudiés ? Et comment peut se préciser, à partir de ces questions, le sens lexical des mots considérés ? Le développement recourt également à la notion d'altérité, comme corollaire et donc passage obligé du fait identitaire : en effet, le groupe se construit et est souvent présenté discursivement en termes d'opposition ou de différence avec son entour, et les définitions lexicographiques des Ncoll étudiés utilisent, outre les définissants ordinaires de Ncoll (*ensemble, groupe, etc.*), des gloses qui articulent le même (au sein du groupe) et l'autre (à l'extérieur). Ainsi, pour ne citer que quelques exemples liés à l'altérité, le sens lexical même de *caste* présente ce trait, et on repère assez directement la construction de l'altérité en (3) avec le mot *ségrégation*, et en (4) où *populations issues de l'immigration* s'oppose implicitement au reste de la société française ; le trait apparaît encore d'une autre manière en (5), auquel je reviendrai par la suite :

(5) D'un point de vue historique, une **tribu** consiste en une formation sociale existant avant la formation de l'État. Beaucoup de personnes utilisent ce terme pour faire référence à des peuples ayant des modes de vie non européens ou des sociétés indigènes (Wikipedia, article *tribu*).

Après avoir présenté ma démarche (sélection des Ncoll « identitaires » étudiés ; ressources utilisées), je définirai, dans une deuxième partie, la notion d'identité en l'articulant avec la question du rapport groupe/individu. Une troisième partie sera consacrée à la définition des Ncoll et à l'exposition de diverses catégories de Ncoll humains. Je me baserai par la suite sur ces définitions et propriétés pour distinguer entre eux les Ncoll abordés, du point de vue de l'identité et de l'altérité, avant de proposer, en dernier lieu, un panorama destiné à caractériser les Ncoll choisis eu égard à la question de l'identité.

1 Démarche de l'analyse

⁶ La question de l'orientation mentionnée ici rejoint celle étudiée par Benveniste (1974 : 272-280) à propos de la dérivation morphologique de *cité* à *citoyen*, construite de manière opposée en grec et en latin.

1.1 Les noms choisis

Comme dit en introduction, la double limite que je pose en articulant « identité » sociale et rapports groupe/individu exprimés lexicalement (Ncoll) me conduit à éliminer certains mots du champ : il en est ainsi, d'un côté, de mots comme *religion*, *culture*, *langue* ou *nationalité* par exemple, qui peuvent bien, et tout autant que les noms étudiés, être utilisés comme des critères identitaires (on le voit en (1) pour *religion*), mais qui ne sont pas des Ncoll – *i.e.* ensemble d'individus. C'est pourquoi je ne les retiens pas.

Il me semble en effet que les caractéristiques spécifiques des Ncoll (et notamment celle liée au « double niveau » individu et groupe, sur lequel je reviens en 3) sont susceptibles de produire par elles-mêmes des effets de sens spécifiques, et notamment une dialectique entre rapport d'appartenance au groupe d'un côté et constitution du groupe en référence à ses membres de l'autre, pertinente pour la construction linguistique de l'identité.

D'un autre côté, les Ncoll dans leur ensemble ayant pour caractéristique d'homogénéiser sous un même nom des individus potentiellement disparates, d'autres Ncoll seraient tout autant candidats à l'expression identitaire ; certains le sont même davantage que ceux choisis. Par exemple, et pour comparaison :

– (*la*) *droite* et (*la*) *gauche*. Ceux-ci relèvent d'un autre champ sémantique (celui de la politique), mais aussi d'un autre mode de construction linguistique de l'identité ;

– dans un tout autre domaine, ou plutôt *a priori* hors domaine, les mots *majorité* et *minorité*, davantage que des *critères* identitaires, sont en eux-mêmes (comme d'ailleurs les précédents) des *Ncoll identitaires*⁷ : ils posent, en eux-mêmes, une identité d'une certaine sorte, ce qu'on peut formuler selon la schématisation suivante :

(6) Appartenir à la majorité/minorité = être de la majorité/minorité

⁷ Dans une fonction dénomminative, ils prennent l'article défini (*la droite*, *la majorité*) et ne nécessitent aucune spécification externe, à la différence de la série *ethnie*, etc. : pour ces derniers, hors reprise anaphorique, l'identification du groupe nécessite une expansion (adjectif ou complément de nom – *l'ethnie X*).

de même que (dans le domaine spécifique de la politique) :

(7) Appartenir à la droite/gauche = être de (la) droite/gauche

Le mot *minorité* rejoint d'ailleurs, indirectement, le champ sémantique qui m'intéresse dans les expressions *minorité visible*, *minorité ethnique* où l'identité, et surtout l'altérité, sont mises en exergue.

Pour conserver l'homogénéité thématique de ma contribution, et rester dans un même champ sémantique, je laisserai cependant de côté ces Ncoll. Le dernier exemple (*minorité ethnique, visible*) me permet cependant d'illustrer ma démarche, qui cherche à cerner le croisement (et l'influence) entre ce qu'on pourrait appeler un « sens social » des mots (qui découle de leur utilisation dans l'espace des discours sociaux et de leur association régulière avec d'autres mots) et un sens plus étroitement lexical (celui qui est cristallisé dans les dictionnaires, ou qu'on repère dans des faits de système – notamment le sens construit par la dérivation morphologique : *minorité* ici, *communauté* dans le groupe retenu). Ainsi, *minorité* (si l'on fait abstraction d'une part de sa polysémie) a pour sens *lexical* collectif « ceux qui ont la propriété d'être en minorité », sens qui me paraît logiquement premier par rapport au sens *social* qu'on trouve exprimé dans *les minorités (ethniques, visibles* pouvant être alors exprimés ou sous-entendus).

1.2 Ressources discursives et indices contextuels de l'expression de l'identité/altérité

J'ai sélectionné ici des énoncés provenant de textes qui abordent, directement ou plus indirectement, la question identitaire.

Parmi les attestations relevées, je m'intéresse particulièrement à ce que disent du sens identitaire les usages, en privilégiant les énoncés réflexifs, c'est-à-dire métalinguistiques ou métadiscursifs qui se penchent sur le sens des mots étudiés, pour les gloser comme en (5) ci-dessus, ou problématiser leur emploi comme en (8) :

(8) [drame de la prise d'otages en Irak]. Ce drame a conduit à user et abuser de l'expression « **communauté musulmane** ». Dans le courrier, des lecteurs rappellent qu'il n'existe en France ni **une communauté musulmane**, ni **une**

communauté juive, ni **une communauté chrétienne**, mais des musulmans, des juifs, des chrétiens, divers entre eux, ainsi que des agnostiques et des athées [...]. Non pas **des communautés**, mais des citoyens français ou des résidents étrangers, qui ne se déterminent pas forcément par une appartenance religieuse. (« Dieu à toutes les pages », chronique du médiateur Robert Solé, *Le Monde*, 6/09/2004)

ou encore qui les définissent dans un cadre disciplinaire, comme en (9) :

(9) « Le mot de « **population** » désigne un ensemble arbitraire d'individus. Quand je dis « population », cela peut désigner aussi bien les coiffeurs de Bombay que les membres de la CGT. » (André Langaney généticien, entretien 1996, Site de la *Ligue des Droits de l'Homme* de Toulon)

C'est dans cet esprit que j'ai rassemblé des attestations issues de discours divers : outre les énoncés lexicographiques (définitions et exemples), des discours de vulgarisation scientifiques, discours de presse et d'experts dans la presse (tribunes), interventions des médiateurs de différents médias, courriers des lecteurs⁸. À travers ces discours, qui dessinent un sens, scientifique ou fantasmé, des Ncoll sélectionnés, c'est bien la question de la construction de l'identité qui se trouve posée : identité du groupe en relation à celle de l'individu, et identité du groupe en relation à ce qui n'est pas lui.

Dans le cadre des énoncés, certains mots sont à considérer comme des indices cotextuels de l'expression, par les Ncoll étudiés, de la question de l'identité et/ou de l'altérité – tout particulièrement lorsque ces Ncoll ne sont pas directement identitaires : *ethnie* ou *race* parlent d'eux-mêmes, mais non pas *communauté*⁹. À ce titre, j'attache une attention particulière :

- en premier lieu au vocabulaire propre de l'identité : les adjectifs *identique*, *semblable* et leurs antonymes, *différent*, *autre*, *distinct*, etc., ainsi que les mots *identité* et *identitaire* eux-mêmes ;
- à des noms tels que *critère*, *statistique*, *quota*, ainsi que *intégration*, *discrimination*, *ségrégation* – cf. l'exemple (10) ci-dessous ;

⁸ Voir le paragraphe « ressources ».

⁹ Sur le Ncoll *communauté* et ses dérivés *communautaire* et *communautarisme*, envisagés dans leur rapport à l'expression de l'identité et de l'altérité, voir Lecolle (2007 et 2008). Pour *race*, voir Rémi-Giraud (2003 et 2006), pour *ethnie*, voir Krieg-Planque (2004) et pour tous, voir *infra*.

- au vocabulaire de la classification, de la catégorisation, et à ces mots eux-mêmes ;
- enfin aux mots *appartenir* ou *appartenance*, qui relèvent du vocabulaire métalinguistique (issu des mathématiques) utilisé pour parler des groupes et du rapport groupe/individu, mais sont aussi des termes du vocabulaire du sens commun utilisés pour exprimer l'identité, pour certains des Ncoll étudiés. Ainsi, *appartenir à*, c'est-à-dire « être membre de » (comme élément d'un groupe, au sens mathématique du terme) telle *ethnie, race, classe* renvoie ici à une appartenance *identitaire* – cf. (1) par exemple. *Appartenir à* équivaut alors à « être de », « relever de ».

(10) [à propos de « votes ethniques ou communautaires », et de la définition des « communautés »]. Ce sont souvent des **communautés** imaginées qui se créent en ces temps de revendications identitaires. [...] Ne sous-estimons pas l'idée que l'on se fait de ces **communautés** considérées comme un danger potentiel. En retour, les discriminations produisent et renforcent souvent les solidarités de groupe et les replis. Et ces solidarités conjoncturelles, nous les appelons « communautarisme ». (Esther Benbassa, historienne, « Le nationalisme encourage le communautarisme », entretien dans *Politis* 12/04/07, extrait d'un dossier sur le « vote communautaire »).

Il me faut à présent préciser ce que j'entendrai par « identité ».

2. De l'identité, dans le cadre du rapport groupe/individu

Le *Trésor de la Langue Française* présente trois acceptions du mot *identité*, qui correspondent également à des aspects de la notion telle qu'elle est présentée dans les dictionnaires de philosophie¹⁰.

Voici ces définitions :

A. [...] Caractère de deux ou plusieurs êtres identiques (identité qualitative, spécifique ou abstraite). Synon. *accord, coïncidence, communauté, similitude*.

B. [...] Caractère de ce qui, sous des dénominations ou des aspects divers, ne fait qu'un ou ne représente qu'une seule et même réalité (identité numérique, concrète). Synon. *consubstantialité, unité*.

¹⁰ Voir, entre autres, Godin (2004).

C. [Correspond à *identique C*] Caractère de ce qui demeure identique ou égal à soi-même dans le temps (identité personnelle). Synon. *permanence*.

A priori, ces acceptions ne concernent pas les groupes. Cependant, la dualité individu/groupe (membre/collection) présente dans les Ncoll (cf. § 3 *infra*) trouve ici un écho dans la question de l'identité. En effet, si, à la différence d'une classe, le Ncoll ne suppose pas une stricte identité des membres, les caractères qu'ont les membres en commun doivent cependant être suffisamment forts (ou perçus comme tels) pour fonder la collection (le groupe), voire construire son identité. Par ailleurs, on sait que l'identité, ou la permanence, d'une collection est, dans une certaine mesure, indépendante de celle des membres de cette collection. On peut donc rapporter ces trois acceptions au rapport membre/collection, selon trois points de vue : la première (A) renverrait à la *similitude* des individus (membres) – c'est « l'être comme ». La deuxième (B) à l'unité de la collection (synonyme *consubstantialité*) et, pour les membres composant les collections, elle renvoie à leur « être » selon certains critères. Je reviens sur la troisième (C) plus bas.

En reprenant les acceptions A et B, je situerai le propos de la manière suivante : l'identité du groupe à soi-même (identité « numérique », acception B) passe nécessairement, pour les Ncoll étudiés, par l'identité-similitude (identité « qualitative », A) : en effet, la question de l'identité du groupe renvoie à celle du « semblable à », de « l'être comme » des individus à l'intérieur du groupe. En somme, les deux acceptions de l'identité sont ici à mettre en relation. Mais cette identité passe aussi par l'altérité, gommée à l'intérieur du groupe, et prise comme définissant du groupe depuis son extérieur. Dans le cadre des noms de groupes sociaux étudiés, l'identité est, par conséquent, à ramener à « identique à » d'un côté, et « différent de », voire « autre de » de l'autre.

Quant à la troisième définition (C) qui porte sur la *permanence* dans le temps (on y trouve un écho à l'ouvrage de Ricoeur), il s'agit d'une caractéristique qu'on peut aussi rapporter au groupe lui-même : l'acception illustre la dialectique du rapport entre groupe et individu. En effet (et c'est un fait relevant de la sémantique des Ncoll), le groupe dans sa permanence et son changement est considéré comme indépendant des avatars des individus : dans une certaine mesure, le groupe peut changer sans que les individus ne changent, et inversement les individus peuvent

changer sans que l'entité-groupe ne change. C'est la continuité, la permanence du groupe en tant que structure, sa cohésion qui constitue ici l'identité (comme dans le cas illustre du bateau de Thésée). On peut rapprocher cette continuité de ce que Campbell (1958, en psychologie sociale) nomme *entitativity* (« entitativité »), c'est-à-dire la perception d'un groupe (humain) comme une entité indépendamment de ses éléments¹¹.

Je rapporte à présent ces considérations sur l'identité à certaines caractéristiques des Ncoll.

3. Définition et caractérisation des noms collectifs

D'un point de vue lexical, le Ncoll met en œuvre un rapport sémantique dit « membre/collection ». En voici une définition classique :

« Un Ncoll est un nom au singulier dénotant une entité composée d'un regroupement d'éléments de même catégorie » (Lecolle 2007)¹².

Outre les traits définitoires que sont le singulier morphologique et la pluralité sémantique interne, la définition souligne l'existence d'un niveau supérieur, celui de la collection elle-même (« entité »), que j'ai mentionné plus haut, et la similitude des éléments (« même catégorie »). Dans son schématisme, cette définition passe cependant sous silence la diversité des Ncoll, et notamment, pour ce qui m'occupe ici, le fait que tous ne sont pas équivalents du point de vue de cette homogénéité. C'est ce que j'aborde à présent (§ 3.1), avant de soulever (§ 3.2) un deuxième problème, ou plutôt une deuxième spécificité des Ncoll étudiés par rapport aux définitions ou descriptions générales : celle de la (non)existence d'un nom de membre.

3.1. Homogénéité des membres du groupe

¹¹ Cf. aussi sur ce point Joosten *et alii* (2004).

¹² Sur les Ncoll, voir aussi Lecolle (1998) et Lammert (2006).

En réalité, certains Ncoll ne se basent pas principalement sur une identité quelconque ni même une similitude des individus qui les composent, et c'est un autre critère qui est davantage prégnant. Une présentation d'ensemble me permettra de situer les Ncoll « identitaires » abordés ici parmi l'ensemble des Ncoll¹³.

En effet, les Ncoll peuvent être distingués selon que leur sens lexical évoque :

1. la pluralité et/ou un rassemblement contingent (contiguïté spatiale : *foule, public*) ;

2. un point de vue extérieur axiologiquement marqué sur la constitution du groupe (*la lie, la crème, la racaille*) ;

3. la pluralité, ainsi qu'un rassemblement des éléments sur un certain mode. Le sens lexical du Ncoll spécifie alors les modalités du lien entre les éléments : fonctionnel, social (*famille, chœur, comité, association, société, public, communauté, tribu*) ;

4. la pluralité et le rassemblement en lui-même, sans que le mode de rassemblement ni les caractéristiques des individus soient précisés (*collectivité, ensemble*).

Ici, peuvent prendre place divers degrés de spécification : ainsi *population*, relevant du groupe 3 et/ou du 4, renvoie à de l'animé ou de l'humain dans la plupart des domaines de connaissance, mais n'en dit pas plus sur les caractéristiques de ces animés (voir l'exemple (9)). Le mot permet même, pour les statisticiens, de référer à un ensemble non spécifié (y compris non animé) qu'on souhaite distinguer en tant qu'ensemble ;

5. la pluralité encore, mais surtout la constitution d'un ensemble selon des propriétés similaires. Parmi ceux-ci, les « propriétés similaires » peuvent aller jusqu'à renvoyer à proprement parler à l'identité des individus membres et le groupe est, par définition, homogène : c'est ici que prennent place des mots comme *ethnie, race, classe, caste*, et aussi *droite, gauche, minorité, majorité* que je qualifie de « intrinsèquement identitaires » (voir *infra* § 4 et § 5).

¹³ Je ne donne comme exemples que des Ncoll humains, mais d'autres (*bouquet, forêt, meute*, etc.) pourraient figurer également. Par ailleurs, des Ncoll peuvent, sans contradiction, figurer dans deux catégories (*public* ici).

Mais l'identité des individus n'est pas la reproduction du « même », dans une acception étroite de l'identité numérique : il s'agit ici d'une identité vue sous un certain angle, socialement pertinent. De là découlent les différences entre sens (lexicaux et sociaux) de ces divers Ncoll « critères identitaires ». On est ici au cœur du passage, dans le rapport individu/groupe, entre *identité qualitative* (le semblable dans le groupe) et *identité numérique* du groupe.

En résumé, la question de l'identité ne fonde pas une classification des Ncoll¹⁴, mais elle permet de faire le départ entre des Ncoll basés fondamentalement sur une identité, des Ncoll basés sur une simple pluralité, ou encore des Ncoll basés sur un mode de rassemblement contingent ou fonctionnel. En somme, si la question de l'identité est plus ou moins pertinente pour tous les Ncoll, elle n'en concerne étroitement que certains.

3.2. (non)Existence d'un nom pour le membre du groupe

Pour les Ncoll étudiés, une deuxième spécification s'impose, qui est à la fois lexicale et sémantique : alors que les définitions parlent d'entités (isolables) pour les éléments du groupe¹⁵ et qu'on présente le plus souvent des exemples de Ncoll mettant en relation le nom de la collection avec un nom de membre (*armée/soldat*), de nombreux Ncoll n'ont en fait pas de nom de membre ; autrement dit, pour ceux-ci, une telle « entité isolable » n'a pas de contrepartie lexicale stable. Il en est ainsi de *famille*, *foule*, *population*, *lie*, *racaille* ou encore *groupe*, *ensemble* ; si de telles entités individuelles sont isolables dans le monde, elles ne sont pas pour autant isolées dans le lexique¹⁶.

Ce sont ceux-ci qui m'occupent ici, et je vais à présent explorer les conséquences de ce point.

¹⁴ Lammert (*op. cit.*) propose une classification de l'ensemble des Ncoll, [-Hum] y compris.

¹⁵ Définitions rapportées par Lammert (*op. cit.* p. 68). Flaux (1999) parle de « parties distinctes préalablement constituées ».

¹⁶ L'acception 'statistique' de *population* a pour nom de membre *individu*.

Pour les Ncoll qui ont un nom de membre, on peut dire qu'il y a une dissymétrie dans le rapport entre l'individu et le groupe : l'identité des individus *soldat* et leur rassemblement fondent le Ncoll *armée* (de même pour *spectateur/public*, etc.), et la relation se fait de l'individu vers le groupe – celui-ci rassemble des semblables qui peuvent être isolés. Cette relation est généralement présentée par les gloses suivantes :

(11) Une armée est un ensemble/se compose de soldats
Le public est un ensemble/se compose de spectateurs

Le sens de la relation se fait de l'individu vers le groupe : **individu => groupe.**

Or, on ne peut faire une telle description pour les Ncoll qui n'ont pas de nom de membre :

(12) Une ethnie/race/caste/classe/tribu/communauté est un ensemble/se compose de... membres (+Hum)/de personnes
La droite/gauche/majorité/minorité est un ensemble/se compose de... membres (+Hum)/de personnes

Pour référer aux individus, on doit recourir à des « noms postiches » relationnels tels que *membre de*, *élément de* :

(13) Les *membres* de la tribu/ethnie/race/communauté X
Les *membres* de la droite/gauche/majorité/minorité

On peut alors considérer que le sens de la relation n'est pas ici de l'individu vers le groupe, mais du groupe vers l'individu : **groupe => individu.** C'est le groupe qui est le point de référence. J'y reviendrai par la suite, en spécifiant ce point dans son incidence sur la question de l'identité des individus et des groupes.

En résumé, les Ncoll sélectionnés ont deux caractéristiques : (i) ces noms de groupes combinent la similitude de leurs membres à certains égards avec le fait que l'appartenance au groupe est elle-même un critère d'identité posé socialement ; (ii) les éléments n'ont pas d'existence lexicale, ce qui laisse supposer que le caractère identitaire se propage du groupe vers l'individu.

4. Identité/altérité et caractérisation des Ncoll choisis

En me basant sur ces particularités lexico-sémantiques, je vais à présent préciser les différences de sens entre les Ncoll étudiés eu égard à l'identité. Sans pour autant prétendre épuiser ces sens, je chercherai à cerner, à travers leurs emplois, les constructions dans lesquels ils entrent, à travers la manière dont ils sont définis ou problématisés, comment ces noms opèrent la construction de l'identité, du point de vue du groupe, du point de vue de l'individu, ou encore sous l'angle de l'altérité vis-à-vis du groupe englobant.

Ces caractéristiques, illustrées dans cette section, me permettront, dans la section suivante, de distinguer parmi les Ncoll étudiés ceux que j'appelle « intrinsèquement identitaires » et « extrinsèquement identitaires ».

4.1. Identité du groupe/identité de l'individu

Reprenons ce qui a été proposé plus haut à propos du sens de la relation groupe/individu : pour les Ncoll qui n'ont pas de nom d'élément, le groupe est premier, c'est le point de référence. On peut reconsidérer cette proposition du point de vue de l'identité elle-même.

4.1.1. Première série : *ethnie, race, classe (sociale), caste*

De ce point de vue, pour les Ncoll *ethnie, race, classe, caste*, l'identité des individus – identité numérique, « l'être » (selon certains critères, qui distinguent entre eux les sens de ces Ncoll) – me paraît intrinsèquement fondatrice de celle du groupe. Ainsi, vu sous l'angle identitaire, le rapport groupe/individu est réciproque :

- être membre de/appartenir à une *ethnie, race, classe, caste* pose une identité sociale d'une certaine sorte ;

- une *ethnie, race, classe, caste* est composée de membres non seulement (vus comme) semblables (identité qualitative), mais aussi ayant *telle* identité posée socialement (identité numérique).

Ainsi, du point de vue de l'identité, pour *ethnie, race, classe, caste*, la relation groupe/individu est réciproque :

identité du groupe <= => identité des individus.

L'exemple suivant peut être vu, pour *classe*, comme une illustration discursive de cette relation :

(14) « [la haute bourgeoisie] La cooptation permet à la **classe** de fonctionner et de se mobiliser. Dans les cercles, par exemple, si on rend service à quelqu'un qu'on ne connaît pas, on est assuré, en aidant cette personne, d'aider son semblable. Et en aidant son semblable, c'est **la classe** que l'on aide, donc soi-même. » (*Politis* 20/9/07, interview des sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, à propos de leur ouvrage *Les ghettos du Gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*, 2007).

Si, sauf cas d'anaphore comme en (14), une expansion syntaxique est nécessaire pour préciser de quelle sorte est cette identité, quel est ce groupe, à quelle catégorie appartiennent les individus – *l'ethnie tutsi, la caste des intouchables, la classe ouvrière* –, ce n'est pas elle qui dit la manière dont l'identité se constitue : c'est bien dans le sens du Ncoll lui-même que réside le mode de catégorisation.

4.1.2. Deuxième série : *tribu, communauté et population*

La description précédente n'est pas adéquate pour les autres Ncoll proposés : comme on l'a vu en 3.1., *communauté* et *tribu* proposent un rassemblement fonctionnel et social. Celui-ci agit sur la construction de l'identité, mais indirectement, par le biais de l'identité-similitude (l'identité qualitative) des membres. Ainsi, parler de *ma/notre communauté*, comme on le trouve dans certains énoncés, c'est étendre le « être avec » du regroupement social – appuyé, pour *communauté*, par le sens de l'adjectif base *commun* – au « être comme » (d'une certaine manière), ou les conjuguer (être avec + être comme). Et c'est sous cet angle aussi qu'on peut comprendre des expressions comme *la communauté scientifique* ou encore *la tribu/la communauté internet*. En somme, nommer un groupe *communauté* ou *tribu*, c'est conférer de l'extérieur, par le nom du groupe, une identité supposée aux individus. Et, pour un individu, y appartenir, c'est s'identifier, comme un semblable, au groupe.

(15) Bien que marqués par l'inscription subjective, les pseudonymes circulant sur Internet sont, au contraire, le produit d'une nécessité de s'intégrer à une **communauté**, celle des « blogueurs », « forumeurs ». (Georgeta Cislaru, « Le pseudonyme, nom ou discours ? D'Etienne Platon à Oxyhre », article à paraître)

(16) « j'ai hésité avant de m'inscrire, dit M.L.P., mais j'ai craqué : j'aime ce sentiment d'appartenir à une **tribu**. [...] » (*Télérama* 1^{er} 09/07, article à propos d'un site de tchat)

Quant à *population*, j'ai mentionné précédemment son sens peu spécifié. Employé seul, il est en fait peu identitaire, et c'est son environnement cotextuel, et notamment les expansions adjectivales ou complément de nom lorsqu'elles sont catégorisantes, qui construisent l'identité du groupe, en posant une similitude des individus – en (15), similitude reposant sur la nationalité et la religion :

(17) « la **population russe** du Caucase. [...] les populations musulmanes » (article sur les « derniers » russes en Ingouchie, *Libération* 10/05/07).

Ce type d'emploi rapproche d'ailleurs *population* de *communauté* (cf. *infra* § 4.2.2).

4.2 L'altérité comme fondement du groupe

Mais le point le plus important pour la question de l'identité me semble être celui de son rapport réciproque à l'altérité, qui est en quelque sorte son miroir. En effet, d'une manière très générale, l'identité du groupe se construit par sa différenciation avec une altérité qui est celle des autres groupes ou du groupe englobant. Cette caractéristique est présente pour tous les Ncoll étudiés, mais de manière différente, et davantage prégnante pour certains. J'opère ci-dessous un regroupement qui pourrait sans doute être affiné, et je balaye rapidement plusieurs Ncoll, pour me concentrer davantage sur l'un d'entre eux, *tribu*. Ma présentation se base pour l'essentiel sur des énoncés métalinguistiques ou métadiscursifs.

4.2.1. *Ethnie et race (et classe, caste)*

Aux articles *ethnie* et *race*, l'encyclopédie *Wikipedia* cherche à définir ces mots en rapportant leurs différentes utilisations scientifiques, idéologiques et politiques, les pratiques politiques et sociales qui s'articulent autour des mots et des notions correspondantes, et les éventuels débats afférents. Ces descriptions recourent principalement à des critères mêlant identité – basée sur ce qui est commun aux membres du groupe –, et altérité – ce qui distingue le groupe de l'englobant (la communauté nationale, la communauté humaine). Je rapporte des extraits des articles *ethnie*, puis *race* ; on y perçoit au passage l'interdéfinition de ces mots – ce qui n'est pas ici mon objet principal (sur ce point, cf. Krieg-Planque 2004).

(18) Une **ethnie** est un groupe humain possédant des caractéristiques biologiques et morphologiques normalement liée à des ancêtres communs. Une ethnie a normalement également un héritage socio-culturel commun, comme une langue, une religion ou des traditions.

Suit, dans le texte, une description basée sur l'identité et l'altérité : le mot *catégorisation* utilisé ici relève des deux approches, qui fonctionnent conjointement en français.

(19) Le Rwanda a pratiqué également une catégorisation de sa population [...]. La nouvelle constitution en 2003 abandonne toute référence aux **ethnies** Hutu, Tutsi et Twa, réprime toute discrimination basée sur l'ethnie (art. 11) et interdit aux formations politiques de se réclamer d'une ethnie ou d'un clan particulier (art. 54).

La catégorisation ethnique n'est pas nécessairement une action politique à fin discriminative. En Indonésie, la majorité des gens continuent à se définir d'abord par leur appartenance ethnique ou *suku* [...], qui correspond à une identité et une langue régionale (*bahasa daerah*) dont l'existence est officiellement reconnue. (Wikipedia, article *ethnie*)

Davantage encore, le texte de l'article *race* est marqué par le passage constant d'une définition par identité des membres du groupe à une définition recourant à la différenciation du groupe par rapport à l'espèce humaine. Un exemple parmi de nombreux autres :

(20) C'est le comte de Gobineau qui a popularisé au milieu du XIX^{ème} siècle une nouvelle acception, dans son essai raciste, *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855), dans lequel il prenait parti en faveur de la thèse polygéniste selon laquelle l'espèce humaine serait divisée en plusieurs races distinctes, qu'il serait, en outre, possible de hiérarchiser. [...]

Les ethnologues estiment que, mises à part les supposées différences génétiques et phénotypiques, les populations humaines sont principalement différenciées par leurs us et coutumes qu'elles se transmettent de génération en génération. L'espèce humaine se caractérise donc par une très forte dimension culturelle. C'est pourquoi le concept d'**ethnie** est de nos jours préféré à celui de **race**, en ethnologie. Les différences culturelles permettent de définir des **ethnies** extrêmement nombreuses. (Wikipedia, article *race*)

Sans doute moins chargé idéologiquement, plus polysémique aussi, et, par voie de conséquence, plus polyvalent en discours, le Ncoll *classe* me paraît néanmoins relever des mêmes descriptions, par recours à l'altérité – ce que je ne développerai pas ici.

Pour *caste*, l'altérité est plus nette encore (voir l'exemple (3)). Pour ce mot, s'ajoute à ce qui précède le fait qu'il porte sur des réalités socio-politiques étrangères – autres. On trouve cette altérité exprimée dans les extraits de la définition de *caste* (TLF, je souligne) :

1. [Chez certains peuples, et princ. et Inde] Division héréditaire de la société en principe rigoureusement fermée dans son organisation, ses usages, ses droits propres et dont la distinction hiérarchique est généralement déterminée par le genre d'activité. [...]

2. *P. ext.* (en Occident), *péj.* Classe fermée de la Société, soucieuse de préserver ses droits ou ses privilèges. *La classe bourgeoise et la caste nobiliaire* (SANDEAU, *Sacs et parchemins*, 1851, p. 17).

4.2.2. *Communauté, population*

Quant à *communauté*, dont se rapproche dans certains cas *population*, j'ai pu montrer dans des travaux antérieurs (Lecolle 2007, 2008) que, dans la structure fort courante [la communauté + Adjectif] où l'adjectif est catégorisant, le syntagme construit une identité intérieure au groupe qui s'articule avec une altérité avec son extérieur (la communauté nationale cf. (21), et (8) *supra*, voire la communauté humaine), ce qui est exprimé par un complément de nom (par exemple *de France*, et en (17) *du Caucase*), ou inféré du co(n)texte.

(21) Le préfet de la région Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Christian Frémont, explique qu'«il n'y a ni discrimination positive ni reconnaissance d'**une communauté corse distincte** au sein de la compagnie. On veut donner les mêmes

possibilités de recrutement aux gens résidant en Corse qu'aux personnes du continent». (*Libération* 22/09/04, accords à la SNCM concernant des recrutements)

Les exemples (22) et (10) *supra* se réfèrent à ce sens marqué par l'altérité, stabilisé (ou jugé tel) dans le mot *communauté* même :

(22) Que devient l'horizon du "genre humain" divisé en "**communautés**" revendiquant une attention prioritaire contre d'autres "**communautés**" ? L'éthique de l'antiracisme suppose de prendre appui sur un universalisable : le fragile pari d'une commune humanité. Des lumières du XVII^e siècle au mouvement ouvrier du XIX^e siècle [...], les progressistes faisaient de la possibilité d'une égale dignité des êtres humains, quelle que soit leur "**communauté**" d'origine, un de leurs axes de combat. (*Le Monde* 13/10/2004, à propos du racisme et de l'antisémitisme).

Je résume ce qui précède en empruntant à Krieg-Planque (*op. cit.*) un terme exprimant l'altérité, utilisé pour *ethnie* :

<p><i>Ethnie</i> et <i>race</i> sont des hétéro-désignants (désignateurs de l'Autre). <i>Communauté</i> est un hétéro-désignant, dans la structure [communauté + Adj. catégorisant].</p>
--

De ces deux descriptions se rapprochent, respectivement, *caste* et *classe* d'un côté, *population* de l'autre.

4.2.3. *Tribu*

Qu'en est-il de *tribu* ? On a posé précédemment que ce Ncoll relève d'un rassemblement fonctionnel et social et que, dans *tribu*, l'identité est basée sur un « être avec ». Ajoutons à présent ce qui touche à l'altérité.

Pour *tribu*, celle-ci prend des chemins différents, et spécifiques : elle se définit par le recours à l'opposition du mode de gouvernance et de vie (supposé) d'une tribu à un autre mode de vie, le nôtre. C'est ce qui apparaît dans les descriptions de ce nom – (23), reprenant l'exemple (5) et le poursuivant –, et dans différents énoncés, lexicographiques notamment, et leurs exemples :

(23) D'un point de vue historique, une **tribu** consiste en une formation sociale existant avant la formation de l'État. Beaucoup de personnes utilisent ce terme pour faire référence à des peuples ayant des modes de vie non européens ou des

sociétés indigènes. [...] Dans certains pays [...] les gouvernements des tribus peuvent être un chef de **tribu** ou un sorte de conseil de **tribu**, qui représente la **tribu** et est généralement composé de personnes âgées et sages.
[...] Dans l'imagination populaire, les **tribus** reflètent un mode de vie prétendument plus « naturel » que l'État moderne. Les **tribus** auraient des avantages sociaux car elles sont homogènes, patriarcales et stables. Certains croient que les **tribus** sont organisées selon des liens de parentés, et ont une idéologie sociale basée sur la solidarité. (Wikipedia, article *tribu*).

Tribu, dans certains énoncés, assez anciens il est vrai, renvoie, par ses collocatifs, à l'altérité, de préférence négative. En voici quelques-uns :

(24) Une **tribu d'arabes idolâtres** (Lamartine)

(25) C'était le palais épiscopal de l'évêque arabe de Balbek, qui surveillait, dans ce désert, un petit troupeau de douze ou quinze familles chrétiennes, de la communion grecque, perdues au milieu de ces déserts, et de la **tribu féroce** des arabes indépendants de Bkâ. (Lamartine, *Notes d'un voyageur*, 1832-1833)

Le *Littré* (1872) fournit des exemples de ce type de collocations : *Une tribu de sauvages*. Mais des dictionnaires contemporains comme le *Petit Robert* et le *TLF* soulignent également l'altérité, par les mentions « organisation primitive » (*Petit Robert* 1994) et « mode d'organisation sociale spécifique » (*TLFi*). En somme, une tribu est « exotique ».

Finalement, l'altérité de *tribu* lui est conférée à partir de différences d'ordre référentiel (imaginées ou réelles, peu importe) – différences que porte alors le sens du mot (et dont héritent peut-être, sur un mode atténué, d'autres acceptions connues de *tribu* : celle de groupe important, plus ou moins « sauvage »).

Du point de vue de l'altérité, on peut conclure pour *tribu* sur le mode exposé ci-dessus :

<i>Tribu</i> est un hétéro-désignant, par sème afférent « socialement normé » (Rastier 1996).

5. Panorama récapitulatif

J'ai mentionné à plusieurs reprises une différence entre Ncoll « intrinsèquement identitaires » et Ncoll « extrinsèquement

identitaires ». Les premiers sont à considérer essentiellement comme des *critères identitaires*, les autres le sont moins, et plus indirectement. Par ailleurs, parmi les Ncoll présentés, certains peuvent être dits « plus noms collectifs » que les autres, c'est-à-dire qu'ils renvoient, plus que les autres, à un groupe, une pluralité.

On peut regrouper ces deux remarques, en divisant l'ensemble des Ncoll en trois groupes :

- le premier (Ncoll « intrinsèquement identitaires ») rassemble ceux qui sont principalement des critères identitaires mais peu noms collectifs : *race*, *ethnie* ;

- le deuxième (Ncoll « extrinsèquement identitaires ») est constitué de ceux qui sont essentiellement des Ncoll (ils ont dans leur sens la pluralité et présentent un rassemblement fonctionnel et social : *tribu*, *communauté*, proches d'ailleurs de *famille*) ; l'identité des membres leur est conférée de manière indirecte (un « être avec » auquel s'ajoute un « être comme ») et externe (par le recours à l'altérité) ;

- le troisième groupe peut être qualifié de « biface »¹⁷ (ces noms sont pleinement des Ncoll, mais aussi intrinsèquement identitaires, catégorisants : *classe*, *caste*).

Je reviens plus bas sur *population*, qui me paraît devoir être traité à part.

Les paragraphes qui suivent appuient cette catégorisation en décrivant les Ncoll des trois groupes selon les deux paramètres de l'identité/altérité (§ 5.1) et du caractère collectif (§ 5.2).

5.1. Description des noms de groupe selon l'identité et l'altérité

5.1.1. *Race*, *ethnie*, *classe*, *caste*

Race, *ethnie* et *classe* sont des Ncoll « intrinsèquement identitaires ». Ils servent à la classification, à la délimitation par rapport à l'englobant, chacun selon des critères différents : (supposés) « naturels » (*race*),

¹⁷ Le qualificatif proposé se rapporte à leur fonctionnalité. On pourrait aussi dire « hybride », peut-être...

« culturels » (*ethnie*), « socio-économiques » (*classe*). De ceux-ci est proche *caste*, qui se base plus nettement encore sur l'altérité.

Dans ce groupe, l'identité vient tout autant de l'altérité par rapport aux autres groupes que de l'identité (supposée) des membres entre eux (identité qualitative) selon certains aspects. Le groupe est, par définition, homogène. C'est pourquoi :

(26) Une ethnie/race diverse/hétérogène/varinée/composite

est une contradiction dans les termes, de même que pour *classe* et *caste* :

(27) Une caste/classe (sociale) diverse/hétérogène/varinée/composite.

5.1.2. *Tribu, communauté*

Tribu et *communauté* sont des Ncoll « extrinsèquement identitaires ». Le trait identitaire est fondé essentiellement sur un « être avec » et sur l'altérité. Mais, à la différence de ce qui a été vu ci-dessus :

(28) une tribu/communauté diverse/hétérogène/varinée/composite

n'est pas contradictoire dans les termes.

5.2. Description des noms de groupe selon la pluralité (caractère collectif)

Les noms référencés sont tous à considérer comme des Ncoll, si l'on se fonde du moins sur les définissants qu'utilisent les dictionnaires (*groupe, ensemble, réunion d'individus, tous ceux qui [...] Littré*, dans une des définitions de *race*).

5.2.1. *Ethnie, race*

Pourtant, comme signalé précédemment, *ethnie* et *race* sont difficilement utilisés comme noms de regroupement : il paraît peu

naturel de dire par exemple *la race/l'ethnie X manifeste/se rassemble/se retrouve*. D'ailleurs, Krieg-Planque (*art. cit.*), qui relate l'histoire du mot *ethnie*, décrit finement ses usages linguistiques et sociaux, et montre les rapprochements et les frottements entre *ethnie* et *race*, ne mentionne pas le caractère collectif du mot *ethnie*, qui me paraît, en effet, peu saillant.

Parmi d'autres, (29) fournit cependant un exemple d'attestation où *ethnie*, en fonction dénomminative, désigne bien un ensemble de personnes :

(29) [Rigoberta Menchu] elle ne fait pas l'unanimité parmi les populations indiennes, dont certaines **ethnies** se haïssent. Son **ethnie**, les Quiché, est honnie par une dizaine d'autres. (*Politis* 6/09/07, article sur l'élection présidentielle au Guatemala du 9 septembre 2007).

Concernant *race*, Rémi-Giraud (2003 et 2006), qui le décrit à partir d'énoncés lexicographiques, rapporte deux catégories d'acceptions : l'une renvoie à une subdivision de l'espèce humaine (notre sens *identitaire*), l'autre, plus ancienne, correspond à un sens collectif (équivalent à « lignée familiale ») – ces deux sens sont bien ceux qui m'occupent ici. De la description de l'auteur et des définitions lexicographiques, il me paraît ressortir en définitive que les sens collectif et identitaire se trouvent, de fait, mêlés, comme on peut le voir dans l'énoncé lexicographique suivant¹⁸ :

« III (Groupes humains) 1. (1684) groupe ethnique qui se différencie des autres par un ensemble de caractères physiques héréditaires (couleur de la peau, forme de la tête, proportion des groupes sanguins etc.) représentant des variations au sein de l'espèce. *Race blanche, jaune, noire*. 2. par ext. (XIX) Groupe naturel d'hommes qui ont des caractères semblables (physiques, psychiques, culturels, etc.) provenant d'un passé commun => ethnies, peuple. » (*Petit Robert* 1994).

Ce sont bien l'altérité du groupe et la similitude des individus qui apparaissent comme ce qui fonde le groupe.

5.2.2. Les autres Ncoll : *classe, caste, tribu, communauté, population*

¹⁸ Je souligne. On ferait des observations similaires avec les autres dictionnaires consultés (cf. « ressources »).

Ces autres noms me paraissent bien être pleinement collectifs – les exemples présentés précédemment le montrent.

Communauté et *Tribu* peuvent être rapprochés de *famille*. Ce dernier, dans certaines de ses valeurs, signifie simplement /grande famille/ (le TLF donne comme synonyme *smala*). *Caste*, *classe* sont à la fois des Ncoll pleins et des termes de catégorisation : ils sont *bifaces* selon ces deux critères.

Pour finir, revenons à *population*, dont j'ai peu parlé jusqu'à présent. Ce dernier se caractérise par le fait qu'il est peu spécifié sémantiquement. À ce titre, il possède une souplesse appréciable, davantage encore que *communauté* que j'ai pu décrire déjà sous cet angle (Lecolle, 2008). Finalement, s'il me paraît pertinent dans le cadre de l'expression de l'identité dans le rapport groupe/individu, c'est justement parce que, en tant que Ncoll, il est susceptible d'être utilisé comme un « mot-outil » pour cette expression et que, de fait, il *est* utilisé de la sorte. On pourrait, pour le décrire, avancer le terme de « mot-caméléon » : il s'agit par cette formule de refléter le fait que c'est, non par *population* lui-même, mais essentiellement par le biais de ce qui le spécifie (l'expansion syntaxique) que se véhicule l'information, identitaire pour ce qui m'occupe ici.

En conclusion

Une direction a été peu développée ici, mais me paraît importante : il s'agit de la porosité des frontières entre différents Ncoll, identitaires ou vus sous cet angle. Je mentionne quelques pistes de travail sur le(s) sens des différents Ncoll et leurs emplois.

On sait que certains d'entre eux sont sémantiquement proches (*race* et *ethnie*) et que cette proximité est toujours discutée. Certains des Ncoll cités, qui étaient peu spécialisés *a priori*, le deviennent : il s'agit ici de *communauté* dans sa proximité avec *ethnie*, lequel renvoie, selon Krieg-Planque (2004), à l'exotisme, donc à l'altérité. Certains sont, dans certains cas, interchangeable : *tribu* et *communauté*, *communauté* et *population*, *caste* et *classe*. Enfin, l'exemple du rapprochement entre

tribu et *famille*, *tribu* et *clan* (dans le sens de /grand groupe/, /grande famille/ – synonyme *smala* dans les dictionnaires) me permet de souligner la polysémie du mot *tribu* d'une part, et d'autre part la faveur dont il paraît bénéficier dans ce sens (notamment sur les forums internet), lequel sens ne me semble pas pour autant s'éloigner totalement d'une valeur identitaire.

J'ai pu montrer dans cet article que la notion d'identité et celle, réciproque, d'altérité sont fertiles pour l'étude des Ncoll : en effet, s'il est admis que *l'identité* (exprimée sous l'angle de la similitude, de l'homogénéité, etc.) est importante pour les noms de groupe, on peut signaler que certains sont tout de même « plus identitaires » que d'autres. D'un autre côté, la notion d'*altérité* est pertinente, non seulement pour la description des Ncoll proposés, mais encore pour d'autres, où c'est le trait d'altérité lui-même qui est exacerbé, voire au fondement du sens : *caste*, auxquels on ajoutera *faction*, *secte*, *clan*, etc.

Mais l'étude de certains Ncoll me paraît fructueuse également pour la notion d'identité elle-même. Elle m'a en effet permis de remarquer que l'identité est, si j'ose dire, diverse, et en tous cas qu'elle prend des chemins différents selon les Ncoll étudiés :

- elle est fondatrice de Ncoll, par le détour de l'altérité : c'est le cas des complémentaires *minorité* et *majorité* (hors domaine référentiel) qui apparaissent comme une sorte d'« épure linguistique » des notions, en miroir, d'identité et d'altérité ;
- elle est fondatrice de Ncoll de critères sociaux de constitution des groupes (*ethnie*, *race*, *classe*, *caste*) ;
- l'identité arrive, en quelque sorte, « par la bande » – le terme « identité » étant ici à entendre dans un sens non ontologique –, lorsque l'identité/altérité est fondée sur la représentation du groupe dans sa différence de mœurs (*tribu*) ;
- enfin, on trouve une dernière forme d'identité et d'altérité quand ce qui est commun, partagé (un rassemblement social) est figé, cristallisé, essentialisé en fait d'identité (*communauté*).

Bibliographie

- Bazin L., R. Gibb R. et Selim M. (2008). « Nationalisation et étatisation des identités dans le monde contemporain ». *Journal des anthropologues*, numéro hors série février 2008. Site de TERRA [en ligne] <http://terra.rezo.net/article702.html#nh16>, consulté le 24/04/08.
- Benveniste E. (1974). « Deux modèles linguistiques de la cité ». In *Problèmes de linguistique générale tome 2*, Paris, Gallimard coll. Tel, p. 272-280.
- Bonnet V. (2006). « La notion d'ensemble dans le vocabulaire mathématique ». In Kleiber G., Schnedecker C. & Theissen A. (éds) *La relation partie-tout. Actes du colloque « La partition en langue et en discours », 6-8 novembre 2003, Strasbourg*, Leuven, Peeters, pp. 703-718.
- Campbell, D.T. (1958), « Common fate, similarity and other indices of the status of aggregates of persons as social entities », *Behavioural sciences*, vol. 3, p. 14-25.
- Flaux N. (1999). « À propos des noms collectifs ». In *Revue de linguistique romane* tome 63, p. 471-502.
- Godin C. (2004). *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard, Éditions du Temps.
- Joosten F., De Sutter G., Drieghe D., Grondelaers S., J. Hartsuiker R. & Speelman D. (2004). « Dutch Collective Nouns and Conceptual Profiling », *Linguistics* 45, 85-132.
- Krieg-Planque A. (2004). « Le mot "ethnie" : nommer autrui. Origine et fonctionnement du terme "ethnie" dans l'univers discursif français », *Cahiers de lexicologie* 87, 2005/2, p. 141-161.
- Lecolle M. (1998). « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire* 23, p. 41-65.
- Lecolle M. (2007). « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », In Boix C. (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, l'Harmattan, p. 227-247.
- Lecolle M. (2008). « Identité/altérité et noms collectifs humains. Le cas de *communauté* », *Questions de Communication* 13, p. 323-342.
- Lammert M. (2006). *Sémantique et cognition : les noms collectifs*. Thèse de doctorat, Université Marc Bloch, Strasbourg II.
- Lemière J. (2008). « De la continuité entre deux prescriptions : de l'intégration à l'identité nationale ». in *Journal des anthropologues*, numéro hors série février 2008. Site de TERRA [en ligne] <http://terra.rezo.net/article702.html#nh16>, consulté le 24/04/08.
- Noiriel G. (2007). *Racisme : la responsabilité des élites*, entretien mené par B. Richard, Paris, Éd. Textuel.
- Patez F. (1997). « Les relations communautaires ethniques selon Max Weber », *Les Cahiers du Ceriem* 2 [en ligne] http://www.uhb.fr/sc_humaines/ceriem/documents/cc2/CC2patez.htm), consulté le 24/04/08.
- Rastier F. ([1987] 1996). *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Rémi-Giraud S. (2003). « Le mot *race* dans les dictionnaires français du XIX^{ème} siècle ». In Moussa S. (dir) *L'idée de « race » dans les sciences humaines et la littérature (XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles)*, Paris, l'Harmattan, p. 205-221.
- Rémi-Giraud S. (2006). « Relation partie-tout et relation taxinomique. Le mot *race* est-il dans l'impasse ? » In Kleiber G., Schnedecker C. & Theissen A. (éds) *La relation partie-tout. Actes du colloque « La partition en langue et en discours », 6-8 novembre 2003, Strasbourg*, Leuven, Peeters, p. 137-152.
- Ricoeur (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris, Seuil.
- Sayad A. (2006). *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. 2 - Les enfants illégitimes*. Éditions Raisons d'agir.

Ressources

ATILF, CNRS. *Le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*. [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

ATILF, CNRS ; Académie Française. *Dictionnaire de l'Académie française, huitième édition* (1932-1935). [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/academie.htm>

ATILF, CNRS ; Académie Française. *Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition Version informatisée*. [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Le Littré, Dictionnaire de la langue française 1872. CD-Rom Texte Intégral. Marsanne, Redon.

Rey A. & Rey-Debove J. dir. (1994). *Le Nouveau Petit Robert* Paris, Dictionnaire le Robert.

Presse écrite et radio (France Inter, France Culture), 2001-2008.

Encyclopédie Wikipedia [en ligne] <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Site de la *Ligue des Droits de l'Homme* Toulon. [en ligne] <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article235>, consulté le 15/05/07, articles d'historiens, de généticiens, de sociologues notamment.